Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 2.25 — TELEPHONE

COCORICOS

SYNDIQUÉS DU PAPE

Il existe à Roubaix un Syndicat des Employés du Commerce, de l'Industrie, de la Banque et de l'Administration.

Ni confessionnel, ni politique, ce syndicat s'efforce d'améliorer la situation de l'employé en le faisant bénéficier des avantages de l'organisation. Il exerce une action incessante et témoigne d'une activité et d'une vitalité louables, nous en avons d'ailleurs signalé les nombreuses et opportunes manifestations.

Or, les cléricaux ont immédiatement dressé en face de groupement déjà puissant, un groupement rival qu'il sont appelé « L'Union professionnelle des Employés ».

C'est cette action à rebours, ce sabotage syndical qui constitue l'une des armes les plus dangereuses du parti réactionnaire que nous voulons signaler aujourd'hui.

Partout où vivent et prospèrent de véritables syndicats, l'Eglise installe des caricatures de syndicats, des officines de mouchardage où les salariés sont domestiqués, où la stérile et dégradante résignation chrétienne est présentée comme une vertu.

Il ne faut pas, certes, que les syndicalistes perdent leur temps à combattre ces créations savantes des calottins, mais il faut qu'ils s'en défient.

Là où le prêtre règne, on peut être sûr que gouverne aussi le patron. Il serait donc plus qu'imprudent d'accorder la moindre confiance aux organisations cléricales dont le but est d'embrigader les salariés sous le prétexte de défendre leurs intérêts professionnels. Spécialement pour les employés, en contact plus direct et plus fréquent avec les patrons, ces organisations constituent un sérieux danger. Ceux qui, pour améliorer leur situation, ne reculent pas devant cette humiliation, devant cette honte d'entrer dans un groupement de division, de haine, de fanatisme grossier, de trahison permanente, doivent être soigneusement tenus à l'écart, mis à l'index.

Aucune compromission avec les larbins qui serait une souillure, avec ces êtres malfaisants ! Tel doit être le mot d'ordre de ceux qui, épris d'indépendance, ont assez de fierté pour vouloir être les seuls artisans de leur mieux-être et assez de délicatesse pour souffrir de la déshonorante lâcheté de quelques-uns des leurs.

JEHAN DE ROUBAIX.

Echo du drame de la rue des Longues-Haies

Hier vendredi, M. Jules Burgraeve, 64 ans, journalier, demeurant rue des Longues Haies, 177, a porté plainte entre les mains de M. Appert, commissaire de police du 3me arrondissement, contre le cabaretier-tripier Henri Versquel, arrêté dans les circonstances que nous avons longuement exposées hier.

En octobre dernier, Versquel l'aurait brutalement jeté dehors sous le prétexte qu'il était allé dans un autre cabaret faire des dépenses.

Burgraeve tomba à terre et il lui fut impossible de se relever. Il avait une fracture du fémur. Le malheureux, qui est resté infirme, a dû rester en traitement à l'Hôpital du 11 octobre 1913 au 27 janvier 1914.

La guerre à la débauche

UNE TENANCIÈRE DE BAR ARRÊTÉE

Hier vendredi, à 11 heures et demie du matin, M. Barthouil, commissaire de police du 2e arrondissement, accompagné du secrétaire de police Jaillet et de l'agent de sûreté Dhalluin, s'est rendu au bar situé rue de l'Alma, 74.

Le magistrat a mis en état d'arrestation la nommée Céline Hocedez, 41 ans, ancienne tenancière dudit bar, expulsée de France, récemment.

Céline Hocedez figurait dans la liste des femmes expulsées à la suite de l'œuvre d'épuration entreprise par la police roubaisienne, liste que nous avons publiée.

A COUPS DE CHAISE

Jules Vandersoupel, 28 ans, demeurant rue de la Barbe-d'Or, cour Senneville, 1, a été arrêté hier pour coups et blessures sur sa femme Marie Hendron.

Il a frappé sa femme à coups de chaise, parce qu'elle refusait de lui donner de l'argent.

UN EXPULSÉ ARRÊTÉ

Pour infraction à un arrêté d'expulsion en date du 23 février 1910, les agents du service de la sûreté, ont arrêté hier après-midi vers 4 heures, boulevard de Fourmies, le sieur Joseph-Jules Detavernier, 39 ans, tisserand, domicilié à Mouscron.

ROUBAIX-PLAGE

Pour s'être baignés dans le canal, des procès-verbaux ont été rédigés à la charge de :

Gustave Lamiroy, 15 ans, apprenti peintre, demeurant rue de la Guinguette, 63 ; Joseph Chalot, 27 ans, journalier, demeurant rue du Caire, cité Saint-Henri 2 ; Emile Peulens, 13 ans, homme de peine, demeurant rue Pierre-de-Roubaix, 306 ; Albert Loosveldt, 16 ans, cordonnier, demeurant rue des Anges, cour Driessens, 1.

LES SUCCÈS ROUBAISIENS AU CONCOURS DES TUILERIES

Le palmarès du concours des Tuileries, organisé le 14 juin dernier, par l'Union des Sociétés de Préparation Militaire de France (Président Adolphe Chéron) vient d'être publié.

L'Ecole de Tir et d'Instruction militaire de la Fédération des écoles publiques de Roubaix, qui avait présenté 400 élèves, a été classée Hors Concours et s'est vu attribuer la Médaille d'Or du ministre de l'Intérieur, la plus haute récompense des groupes spéciaux.

D'autre part, les épreuves de combat à la baïonnette qui se concourraient, pour la première fois, à Paris, entre écoles de préparation militaire, avaient mis aux prises pour la finale, une équipe de l'Ecole de Roubaix et la Société de préparation militaire du camp de Châlon (Mourmelon-le-Grand).

Avec une maîtrise et une « furia française » qui déchaînèrent l'enthousiasme et leur méritèrent les applaudissements répétés du Président de la République et du Ministre de la Guerre, nos futurs soldats roubaisiens conquirent la première place et furent classés hors concours, obtenant un tiers des points en plus que l'équipe adverse. L'Union des Sociétés de préparation militaire de France, pour récompenser ce brillant succès, a décerné à l'équipe victorieuse une coupe en argent, offerte tout spécialement par le « Soldat de Demain », organe officiel de l'Union des Sociétés de Préparation Militaire de France.

Nos Sociés excursionnent

« LES XL » A MALINES ET A ANVERS

On nous communique, avec prière d'insérer :

Répondant aux invitations qui lui ont été faites par le Comité de Malines-Attractions et la direction de la Société Royale de Zoologie à Anvers le Cercle des XL se rendra dans ces deux villes les 15 et 16 août afin d'y donner deux grands concerts.

Un train spécial sera organisé à cette occasion. Par une délicate attention les malinois offriront à nos compatriotes une grande fête de nuit avec embrasement de la Tour de Malines, spectacle unique et féerique jui ne se voit que dans des circonstances tout à fait exceptionnelles. En plus, il y aura un grand concert de carillon. Le carillon de Malines est réputé le plus beau et le plus intéressant du monde. Plus de 200,000 étrangers se sont rendus à Malines il y a deux ans afin d'entendre pareil concert.

Les XL exécuteront à Malines dans le magnifique Jardin botanique.

Le 16, au matin, ils se rendront à Anvers où le soir ils se feront entendre dans le fastueux Jardin zoologique. Le train spécial quittera cette dernière ville à 11 heures du soir pour rentrer à Roubaix vers une heure du matin.

Nul doute que de nombreux concitoyens tiendront à profiter de cette excursion unique et voudront accompagner les XL les 15 et 16 août.

« LES XL », « LES ENFANTS DE LA LYRE » ET L' « HARMONIE » A LA PANNE-SUR-MER

Les Enfants de la Lyre, le Cercle Orphéonique les XL et l'Harmonie se rendront à La Panne-sur-Mer le dimanche 2 août (Fête des Fabricants) et y donneront un grand concert de gala. Au programme figurera « La Vierge Noire », le superbe chœur qui sera chanté par notre vaillante Chorale et accompagné par l'excellente Harmonie de Wattrelos.

Nos deux sociétés locales se rendent à La Panne sur l'invitation du Cercle des Intérêts Matériels et de la Société La Panne-Attractions.

Nous reviendrons du reste sur cette excursion. Contentons-nous pour aujourd'hui d'ajouter qu'un train spécial sera organisé à cette occasion : il partira de Roubaix à 6 heures du matin, arrivée à La Panne à 8 h. 30. Départ de La Panne à 20 heures ; arrivée à Roubaix à 23 heures.

Le prix de l'excursion comprenant voyage aller et retour et le dîner (boisson comprise) est de 7 francs.

Les inscriptions sont reçues 34, Grande-Rue, 147 bis, rue du Collège et à Wattrelos au siège des Enfants de La Lyre.

MÉNAGÈRES, PRENEZ VOS PRÉCAUTIONS

Par suite de la pose d'un robinet de 500 m/m la conduite d'eau de Lys sera interrompue dans les rues indiquées ci-après, pendant 13 heures environ, à partir du samedi 4 courant, à 18 heures : Rues de Lille (entre rues Industriels et Charles-Quint), Charles-Quint, Dammartin, Barbieux (entre rues Dammartin et Bouvines), boulevard de Paris, rues du Moulin, Bouvines, Beaumont (entre rues Dammartin et Ingres), Hem, Tilleul, Maubeuge, Montgolfier, Coq-Français, Saint-Jean, Filatures, Longues-Haies, Lannoy, Tuilerie, Pierre de Roubaix, Maufait, boulevard de Mulhouse, Molière, Kellerman, Pile, Lannes, boulevard Beaurepaire, boulevard Belfort, rue Monge, Bernard, Ommelet (entre boulevard Gambetta et rue Lavoisier, boulevard Gambetta.

AU CONSERVATOIRE

C'est le dimanche 19 courant qu'aura lieu au Grand-Théâtre, à 11 heures, la distribution des prix aux élèves du Conservatoire National de Musique de Roubaix.

THÉATRES, FÊTES ET CONCERTS

UNE SOIRÉE AU CASINO-PALACE AU PROFIT DE L'ARBRE DE NOËL

C'est ce soir samedi à 8 h. 45 que sera donnée la soirée de gala au profit de l'Arbre de Noël. Le programme spécialement composé pour cette belle fête avec les noms de Mme J. Dorsan, cantatrice ; MM. Grandval, chanteur fantaisiste ; Sterval, comique et Siriaque, ventriloque sera complété par le ballet « La Fête des Pierrots » et par des quadrilles et danses anciennes en costume du XVIIIe siècle.

Un grand bal costumé suivra le spectacle.

La location est ouverte chez M. Gras, 48, Grand'Rue.

☘

On nous prie d'insérer :

La Commission prie MM. les membres du Comité de se rendre au Casino-Palace ce soir samedi à 8 h. 30 avec l'insigne. Les contrôleurs revêtiront l'habit ; ils seront convoqués individuellement.

Communiqués

LE TIR NATIONAL S. A. G. 2854, rue Pauvrée, 28, Roubaix. — Aujourd'hui samedi 4 juillet, à 20 heures précises, cours spécial de tir, sous la direction de M. Louis Midavaine.

Demain dimanche 5 juillet, de 9 heures à 12 heures et de 15 à 18 heures, tir d'entraînement (toutes sections). Commissaires et secrétaire de service : le matin, MM. Marius, Leconte et Pierre Bruggeman ; le soir, M. Maurice Duhamel.

INSTRUCTION MILITAIRE. — Demain dimanche 5 juillet 1914, pas de réunion pour l'école de tir de la Fédération. Les opérations cinématographiques qui devaient avoir lieu sont remises à une date ultérieure.

Les succès remportés par l'école à Paris seront fêtés le 11 juillet prochain dans un punch qui aura lieu au Casino-Palace et pour lequel les élèves et les dirigeants de l'œuvre de préparation militaire seront convoqués en temps opportun.

ECOLE DE NATATION. — L'Administration municipale rappelle que les écoles de natation du quai de Gand et de la rue Turgot seront ouvertes aujourd'hui samedi 4 juillet, à 15 heures.

TIR NATIONAL DE ROUBAIX (S. A. G. 45). — Stand des Trois-Ponts. — Demain dimanche 5 juillet, tir ouvert à 8 heures et demie, fermé à 18 heures. Commissaire général de service, M. Georges Cau ; commissaires de service : matin, M. Emile Loridant ; soir M. le capitaine Jacqz.

Tour de roulement des S. A. G. : Ecoles publiques de Roubaix, 4 cibles, de 8 heures et demie à 11 heures et demie ; La Gauloise de Wattrelos, 1 cible, de 8 heures et demie à 10 heures et demie ; La Baillerie de Wattrelos, 2 cibles, de heures et demie à 10 heures et demie ; L'Ecole de Lannoy, 1 cible, de 15 heures à 16 heures ; Ecole de garçons de Cysoing, 1 cible, de 15 heures à 16 heures ; La Gauloise d'Hem, de 15 heures à 17 heures : perfectionnement de tir, 4 cibles, toute la journée.

A 10 heures très précises, au Stand, distribution des prix du dernier grand concours annuel. MM. les sociétaires sont priés d'y assister.

CERCLE MODERNE. — Excursions d'Ostende et Blankenberghe. — Les personnes désireuses d'accompagner la société dans ces excursions les 2, 3 et 4 août (Fête des Fabricants) sont priées de se faire inscrire le plus tôt possible, au siège, « Salle Artistique », rue des Champs.

Section chorale mixte. — Ce soir, à 8 heures trois quarts, répétition.

Comité du Sport Cycliste Roubaisien. — Ce soir, à 8 heures, au siège de la société, 1, rue du Grand-Chemin.

REPOS HEBDOMADAIRE. — Une enquête est ouverte sur la demande en dérogation à la loi sur le repos hebdomadaire présentée par M. Camille Maes, coiffeur, 33, rue de Bouvines.

CERCLE ORPHÉONIQUE « LES XL ». — Demain dimanche 5 juillet, à 11 heures, répétition générale.

Une communication très importante sera faite par le président.

ETAT-CIVIL

de ROUBAIX du 3 juillet 1914

Naissances. — Louis Dendooven, rue Fullon, cour Pluquet, 3. — Antoinette Simoine, avenue Julien Lagache.

Décès. — Mélanie Deblieck, 65 ans, marchande de tissus, rue Cugnot, 22. — Armand Jouret, 2 mois, rue St-Joseph, 45. — Bruno Platteau, 33 ans, apprêteur, rue Alina, 243. — Florimond Legrand, 51 ans, encolleur, Grande-Rue, 329. — Léopoldine Barliot, 87 ans, sans profession, rue Blanchemaille, 37. — Catherine Dhellin, 79 ans, sans profession, rue Barbieux, 15. — J.-B. Martroy, 36 ans, trieur, rue d'Alma, cour Lefebvre, 8.

Savons THÉRY recommandés

SAVONS A LA VIOLETTE
SAVONS A L'EAU DE COLOGNE
SAVONS A LA PEAU D'ESPAGNE
SAVON A L'ACIDE BORIQUE
SAVON A LA GLYCERINE
SAVON AU PANAMA
SAVON AU GOUDRON
SAVON AU GOUDRON ET PANAMA
SAVON AU THYMOL
SAVON ACIDE PHENIQUE et SUBLIMÉ
SAVON AU CAMPHRE
SAVON A LA PIERRE PONCE

50 Centimes le Pain

CROIX

Le Patronage laïque

Dans le but de créer à Croix un Patronage laïque qui fonctionnera à partir des vacances prochaines, la Société Républicaine des Conférences Populaires, les Amicales laïques, la « Patriote » et l'Union Chorale, donneront dimanche 12 juillet, une foire aux plaisirs qui se tiendra dans la Salle des Fêtes et le Verger y attenant.

Nous abstenant de toute littérature, nous nous contenterons de donner à nos lecteurs un court résumé du programme ; ce document est plus intéressant pour eux que ne le serait un long articles et leur démontrera que tout en faisant œuvre de laïques et de républicains, ils sont sûrs en venant à la fête de passer agréablement leur journée.

A 3 heures aura lieu sur la place, le départ du ballon « Patronage Laïque » que pilotera M. G. Delcambre. Pendant le gonflement lâcher de ballons pilotes et grotesques. Concert par la Musique Municipale.

Dans le jardin : Cirque Méphisto, avec les Noellistes, les Eoles, les Camillius, tous acrobates renommés, les clowns Auguste et Chocolat et.... Louis Vasseur, champion du monde de force, lauréat du championnat du monde de lutte, dans les plus forts de ses exercices.

Tournoi d'escrime avec MM. Knoff, Tabary, G. Nuttin, prévôts civils et militaires.

Parc des Attractions : la Planche Epinoy, la Femme torpille, Galerie des Horreurs vivantes, Manège de chevaux de bois, Massacre, vaisselle, jeux de pêtes, fritures, restaurant, buvettes, patisserie, glaces.

Concert permanent par la Musique Municipale.

Concert-Casino, dans la grande salle des Fêtes, Variety Troupe, MM. Guy Lebert, l'excellent chanteur illois, Vanstenkiste, barytton ; Aug. D..., chanteur à voix ; les De Wierss, duettistes ; A. Leclercq, comique grime ; les Rigodass, duettistes comiques ; Mme Thérésa ; MM. Bidouillard, Popono, Oscarius, Marius Pol, des Concerts Parisiens.

Grand ballet : Les Fleurs, 24 danseurs et danseuses, par les pupilles de la « Patriote », sous la direction du sympathique chef P. Van Holand.

De 9 heures à minuit, féériques illuminations électriques des jardins, 2 bals à grand orchestre.

Pour que tous les amis de la laïque, sans distinction de fortune, puissent participer à la fête, le prix d'entrée a été fixé à 0,25 par personne. La carte d'entrée donne droit au tirage de la tombola pourvue de magnifiques lots qui, exposés Grande-Place, font l'admiration des passants.

Nous en avons assez dit, plaisirs sains et artistiques, spectacles qui laisseront de durables souvenirs, chances à courir dans la tombola et certitude d'accomplir un grand devoir de solidarité et de prévoyance laïque, c'est plus qu'il n'en faut pour que pas un laïc ne manque à la fête.

La population l'a compris puisque 1.500 cachets sont placés déjà.

VOL DE LAINES. — M. J.-B. Vandenheeke, demeurant rue Thiers, 1, à Croix, inculpé de vol de laines et complicité de vol, vient d'être l'objet d'un non-lieu rendu par M. Dellaié, juge d'instruction à Lille.

WASQUEHAL

UNE MORT SUBITE. — Hier à la rentrée de une heure, à l'usine Hannart frères, le nommée Jules Denhaene, âgé de 51 ans, teinturier, en traversant la cour, il se trouva mal ; ses camarades de travail le conduisirent au laboratoire, l'on envoya de suite chercher le docteur Butin, quand celui-ci arriva, l'ouvrier expirait dans une crise d'affection cardiaque.

Le garde-champêtre Dupont fut prévenu et fit les constatations d'usage.

Le sieur Jules Denhane était cabaretier à Croix, à l'estaminet de la Forge, coin de la rue de Lille, depuis trois jours seulement, venant de Roubaix.

La famille a été prévenue avec tous les ménagements possibles.

ETAT-CIVIL. — Décès. — Laure Demettre, 30 ans, rue Jean-Bart, 34.

WATTRELOS

ET LES MŒURS ? — Auguste Baert, 31 ans, sujet belge, a été arrêté et transféré au parquet pour outrages publics à la pudeur commis chez Mme Debucquois, débitante, rue de la Baillerie.

LANNOY

COUP DE SCIE. — Léon Lampe, 23 ans, menuisier chez Delecroix-Delattre, s'est sectionné le pouce gauche d'un coup de scie. 20 jours de repos. Docteur Caudmond.

HEM

COUP DE NAVETTE. — Henri Vanderdonque, 38 ans, tisserand chez Bétremieux-Quint fils, a reçu un violent coup de navette au majeur gauche. Trois semaines de repos.

LYS

PIED MEURTRI. — Louise Verwet, 21 ans, étiraveuse chez Delannoy et fils, a eu le pied gauche blessé par un organe de son métier. 12 jours de repos.

N'ACHETEZ ni MONTRES, ni BIJOUX, ni ORFÈVRERIE sans consulter le Tarif 1914 envoyé Franco par G. VERLEMANDELAY, horloger, Rue Pierre-Bayle, 18, Roubaix. Six 1er Prix, 3 Médailles d'or Concours et Observatoire.

Chronique Tourquennoise

Conseil Municipal

Le Conseil municipal s'est réuni vendredi soir, sous la présidence de M. Dron, sénateur-maire.

M. Hollin est élu secrétaire.

Le total des dépenses imprévues est approuvé sans observation.

BUREAU DE BIENFAISANCE

Compte d'administration et de gestion pour l'Exercice 1913

Ces comptes, dit M. le rapporteur Valin, présentent en recettes effectives, y compris l'excédent, de caisse de l'exercice précédent, la somme de : 313.049 99
d'autre part, les dépenses s'élèvent à : 313.009 98

Excédent de recettes : 40 01

Les recettes étaient prévues au budget pour : 315.915 69
Elles n'ont atteint que : 313.049 99

Accusant ainsi une moins-value de : 2.865 70

La plupart des articles de recettes accusent des plus-values, et notamment celles suivantes :

Article 1er. — Loyer des maisons et terrains : 400 »
Article 3. — Rentes sur l'Etat : 1.041 50
Article 6. — Produit des concessions de terrains dans les cimetières : 3.391 96
Article 8. — Produit des troncs, dons, aumônes, etc. : 4.762 »
Article 9. — Droits sur ventes publiques : 2.223 98

Mais l'administration charitable, par suite d'un malentendu sans doute, avait escompté une subvention de 15.000 francs plus élevée que celle qui avait été prévue au Budget communal ; elle a donc éprouvé de ce côté un mécompte sérieux qui a modifié sensiblement les résultats.

Quant aux dépenses, elles ont été créditées pour : 337.076 72
Elles ont atteint :
Paiements effectués : 313.009 98
Restes à payer à la clôture de l'exercice : 11.841 44

Ensemble : 324.651 42
La différence, soit : 12.425 30
a été anulée à la clôture de l'exercice.

Des détails qui nous ont été fournis au sujet des dépenses, nous extrayons les suivants :

L'entretien des bâtiments et du mobilier a coûté : 2.684 46

Les pensions allouées à des vieillards, infirmes et orphelins se sont élevées à la somme de : 8.035 »

Ce genre de secours est surtout accordé aux veufs avec petits enfants. Il a été accordé aux veuves chargées d'enfants, aux vieillards incapables de travailler, aux femmes et aux familles des militaires des secours dont l'importance s'élève à : 40.441 »

L'assistance à domicile en nature a exigé à elle seule plus de la moitié des ressources dont disnose le Bureau de Bienfaisance, soit : 162.791 58

Somme qui se décompose comme suit :
Pains et denrées alimentaires 147.505 »
Pièces d'hiver, vêtements pour les indigents : 6.532 75
Chauffage : 8.753 83

Les familles indigentes, à qui des secours sous toutes leurs formes ont été alloués se sont élevées en moyenne à 1.475, représentées par 6.165 personnes.

A signaler également les dépenses de l'assistance médicale gratuite qui se sont élevées à la somme de : 49.848 87
parmi lesquelles on remarque celles relatives aux frais de layettes montant à la somme de : 2.796 »
et les secours en viande et en lait où il est enregistré : 11.908 20

Dans les Dépenses supplémentaires figure l'emploi du don de 5.000 francs fait par M. François Masurel.

La Commission des Finances, dit en terminant le rapporteur, a pu constater que les comptes ont été parfaitement établis et qu'il a été fait un judicieux emploi des ressources mises à la disposition du Bureau de Bienfaisance.

Le Conseil approuve la teneur du document.

Assurance contre l'incendie

M. LE MAIRE. — Messieurs, les transformations apportées à l'immeuble occupé par les services administratifs du Bureau de Bienfaisance, et notamment l'installation d'une meunerie, ont provoqué une aggravation du risque d'incendie dont nous devions informer les Compagnies d'assurances intéressées.

Celles-ci ont aussitot établi chacune pour la part du risque qu'elles couvrent, ses avenants d'augmentation desquels il résulte que la prime nette à payer passe de 39.62 à 454.30, sot une majoration de fr. 414.68.

Cet écart sensible est dû à ce fait que la meunerie étant installée dans le bâtiment d'administration, le taux de la prime a été élevé de fr. 0.11 pour cent à deux francs pour cent pour l'ensemble du bâtiment.

La décomposition des risques a été établie de la manière suivante :

1. Trente cinq mille francs sur l'ensemble des bâtiments et constructions (lettre A du plan) affectés à l'Œuvre de la Sauvegarde des Nourrissons.

2. Vingt-neuf mille francs sur mobilier et tous objets existant dans l'ensemble des batiments.

3. Cent cinquante cinq mille francs, sur l'ensemble des bâtiments et dépendances (lettre B du plan), à usage de Bureau de Bienfaisance, de Boulangerie et de Meunerie.

4. Soixante cinq mille francs, sur l'ensemble et la généralité du matériel industriel, objets divers ,outillage et tous accessoires nécessaires à l'exploitation de la boulangerie et de la meunerie, y compris l'installation de l'éclairage électrique et de la force motrice.

Par mesure conservatoire, nous avons signé les avenants qui nous été proposés conformément aux dispositions qui précèdent et en conséquence nous avons l'honneur de prier l'Assemblée communale de vouloir bien ratifier ces actes.

Adopté.

HOSPICES

Tous les comptes présentés au conseil par la Commission administrative des Hospices sont adoptés sans observation.

MONUMENT VANDAMME

Un Comité vient de se constituer pour l'érection au Mont Cassel d'un monument à la mémoire du général Vandamme, qui appartient à la glorieuse lignée des fils de la Révolution et qui a brillamment soutenu le choc de l'ennemi à la bataille de Tourcoing et s'est distingué par une charge finale des deux fameux bataillons de chasseurs qu'il commandait et qui aboutit à la prise de tout le parc d'artillerie ennemie.

Le Conseil municipal s'inscrit pour la somme de cent francs.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE POUR L'EXERCICE 1914

Pour éviter un imbroglio préjudiciable aux créanciers et par contre-coup aux intérêts de la Ville, le Conseil, sur la proposition du Maire, décide de confondre sous une même rubrique, les reports et reproductions quels qu'ils soient. Cela permettra de payer, sous le titre « reports », toutes les dépenses sans distinction d'année d'origine.

M. VALIN. — Messieurs, après avoir examiné les comptes de l'exercice 1913 du Bureau de Bienfaisance, votre Commission des Finances a été appelée à donner son avis sur le Budget supplémentaire de ce même établissement.

Les prévisions se balancent comme suit :
Recettes : 35.540 01
Dépenses : 35.465 41

Excédent de recettes : 74 60

La situation financière nous apparaît assez précaire et ne saurait s'équilibrer sans un appoint de 25.000 francs inscrit au chapitre des recettes nouvelles, les autres ressources, dans l'ordre numérique des articles sont les suivantes :

1. L'excédent de caisse à la clôture de l'exercice 1913 : 40 01
2. Le produit du droit des pauvres qu'une réglementation nouvelle permet de majorer de : 10.000 »
3. Le prix de vente d'un moteur à gaz devenu inutile depuis l'installation de l'énergie électrique : 500 »

Total égal : 35.540 01

En dépense, nous retrouvons les restes à payer reportés de droit et s'élevant à : 11.841 44

Quelques insuffisances de crédits montant ensemble à : 3.223 97

Puis deux crédits nouveaux : l'un pour asurer le service des secours à domicile en argent prévu pour : 20.000 »

Le second, destiné à payer au contrôleur des droits des pauvres les remises supplémentaires qui lui reviendront par suite de la majoration de ces droits, ci : 400 »

Ensemble : 35.465 41

Votre Commission des Finances vous propose, Messieurs, d'émettre un avis favorable à l'approbation de ce budget — Adopté.

THEATRE

A la demande de M. Destombes, de la minorité, M. le Maire donne de très franches explications au sujet du bruit tendant à faire de M. Santara le futur directeur du Théâtre de Roubaix.

Jusqu'ici, il n'y a absolument rien que des paroles, et un échange de lettres sans importance.

L'HOTEL DES TELEPHONES

Depuis six mois, la question de la réorganisation du service téléphonique est agitée dans la région et passionne plus particulièrement les industriels et commerçants de Roubaix et de Tourcoing.

L'Administration des Postes et des Télégraphes se déclare impuissante à satisfaire aux besoins avec son matériel centralisé à Roubaix. Elle est en principe décidée à dédoubler l'organisation de telle sorte que Roubaix aurait son appareil semi-automatique, comme Tourcong aurait le sien.

Ce point étant admis où pouvait-on installer ce poste ?

Deux dispositions ont été mises à l'étude.

1. Surélever la salle de tri de l'Hôtel des Postes. L'administration des Postes semblait pencher pour ce projet ; mais devant l'insuffisance de résistance évidente des murs construits pour une surcharge donnée et l'embrouillage qui résulterait pour les services nouveaux de leur confusion avec ceux actuellement existants, ce projet dut être abandonné.

2. Construire un immeuble spécial dans lequel toute l'organisation téléphonique serait logée ; telle est la seconde conception et c'est à celle-ci que l'Administration municipale et l'Administration des Postes se sont arrêtées.

L'Administration municipale a donc recherché où pourrait être érigé ce bâtiment.

Elle a fixé son choix sur l'emplacement où est actuellement remisé le matériel des fêtes.

Situé rue des Anges, c'est-à-dire à deux pas de l'Hôtel des Postes, l'endroit est en tous points propice, le terrain est suffisamment vaste pour permettre tout agrandissement ultérieur.

M. Sevin, directeur du service des bâtiments, a dressé un devis de cette construction qui comprendrait : un vaste sous-sol où pourront être placées toutes les batteries d'accumulateurs et les machines et où seront aménagés des soupiraux permettant une aération et une lumière largement suffisantes ; un rez-de-chaussée pouvant renfermer tous les organes de liaison, chercheurs, sélecteurs, connecteurs, avec leurs batteries de relais ;

Un étage où seraient logés les répartiteurs, les tables d'opérations et de surveillance.

Mais cette construction oblige à la réédification de magasins pour le logement de tout le matériel des fêtes, sur la partie du terrain devant rester disponible.

Tous ces travaux entraîneraient une dépense totale de cinquante mille francs.

L'Hôtel téléphonique sera mis à la disposition de l'Administration des Postes, moyennant un prix de location consenti en principe par elle et qui, d'un commun accord, sera calculé sur la base de cinq pour cent des dépenses engagées par la Ville.

Assuré que le Conseil municipal donnera son approbation au projet dont il s'agit, le Maire lui propose :

1. D'homologuer le devis des travaux ;

2. De l'autoriser à signer le contrat à intervenir entre la Ville et l'Administration des Postes pour la location de l'Hôtel des Téléphones sur la base sus-indiquée de 5 pour cent des dépenses engagées par la Ville ;

4. De décider qu'il sera fait face à la dépense au moyen :

1. D'un crédit de 18.000 francs inscrit au Budget supplémentaire de l'exercice courant sous le numéro 118, à valoir sur la dépense totale ;

2. D'un prélèvement de 15.000 francs sur les fonds de l'emprunt de 1.100.000 francs affecté à l'Usine d'Electricité, article 48 de ce même budget ;

3. D'un crédit pour solde, de 17.000 francs qui sera incorporé au budget de l'an prochain.

A l'unanimité, le Conseil approuve le rapport.

RETRAITES OUVRIERES

M. LE MAIRE propose à ses collègues de renouveler pour l'année 1914 le mandat des membres de la Commission des retraites ouvrières et paysannes, mais en décidant que par tacite reconduction, leur mandat sera prorogé pour les années suivantes tout le temps qu'aucune réclamation ne surgira à l'encontre de cette désignation. Seraient ainsi appelés à nouveau au titre de membre de ladite commission :

Délégués patrons : M. Léon Chantry, titulaire ; M. Louis Tiberghien, suppléant.

Délégués ouvriers : M. H. Henaghant, titulaire ; M. Léon Decottignies, suppléant.

Adopté.

COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 1913

Les ressources existant à la clôture de l'exercice s'élèvent à 4.317.136 fr. 76 et les charges restant à liquider s'élevant à 4.056.001 fr. 81, il s'en suit que l'exercice 1913 a laissé en faveur de 1914 une disponibilité de 261.136 fr. 95.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE COMMUNAL POUR L'EXERCICE 1914

Les recettes étant prévues pour 4.518.036 fr. 37, le budget supplémentaire présente, par suite, un excédent de recette de 31.104 fr. 45.

(A suivre).

EN RUPTURE DE BAGNE

Il y a un an, s'est évadé du camp de Kourou, à la Guyanne, le Tourquennois Jean Debaere, né le 25 février 1880 et condamné le 4 mars 1902, à 20 ans de travaux forcés par la Cour d'Assises du Nord, pour avoir étranglé, le 9 septembre 1901, le père Lemunu, demeurant au Risquons-Tout.

Debaere n'avait pas commis seul son horrible forfait, il était accompagné d'un certain J.-B. Thint, qui récolta quinze ans de bagne.

AMICALE DU FLOCON

La foire aux plaisirs organisée pour le dimanche 5 juillet promet d'obtenir un véritable succès. Installées dans un cadre merveilleux, ou la grâce des jeunes filles se mêlera à un décor fait de fleurs et de guirlandes, les nombreuses attractions toutes plus spirituelles les unes que les autres, feront l'admiration du nombreux public, avide de ces genres de fêtes, qui se rendra à l'école de jeunes filles de la rue duFlocon.

A côté des fritures, pâtisseries et buvettes indispensables,voisineront des merveilles de beauté et de curiosité.

Lussi, nous pouvons affirmer que les visiteurs pourront passer une après-midi des plus agréables tout en participant à une bonne œuvre ; ils pourront assister à toute une série de spectacles variés et attrayants où la bonne humeur régnera en maîtresse.

Puisse le soleil se montrer clément et faire épanouir fleurs et visages.

Voici, au surplus, le programme de cette magnifique fête d'été :

En plein air, cour de l'école de filles, à 3 heures : a) chœur des gamins, de « Carmen » (Bizet) ; b) chanson provençale (H. Maréchal), par les élèves de l'école.

A 3 h. 1/2, fête sportive : démonstration d'escrime par MM. Ledoux, Debœuverie, prévôts du 110e ; démonstration de boxe, par MM. Hermans et Lefebvre, professeurs.

A 4 h. 1/4, concert par les chœurs mixtes de la Fédération des Amicales (100 exécutants) : a) double chœur de Colinette à la Cour, de Gevaert ; b) a Fontaine de Carrouet, de Letorrey (soliste : Mlle R. Rossut). Pianiste, Mlle Terryn. — Orchestre de 12 musiciens.

A 4 h. 3/4, fête sportive, suite : a) assaut d'escrime ; b) assaut de boxe ; c) assaut d'épée de combat, par les professeurs cités plus haut ; d) assaut de bâton, par MM. Simon et Dorpe, élèves de M. Debœwerie.

A 5 h. 1/2, pupilles de la Jeunesse du Blanc-Seau (directeur : M. L. Delescluze) : a) exercices de bâtonnets ; b) pyramides.

A 6 heures, gran dballet par un groupe de fillettes de l'école du Flocon, sous la direction de M. Delannoy.

A 6 heures et demie, bal à grand orchestre dans la cour.

Dans une des salles de l'école, de 4 h. à 6 h.1/2, café-concert avec le concours de nombreux artistes.

Friture, pâtisserie, restaurant, buvette, café moka, glace, jeux divers.

UNE CONFÉRENCE AU LYCÉE

On nous communique :

Nous rappelons que c'est aujourd'hui, samedi 4 juillet, à 8 heures et demie du soir, qu'aura lieu dans le Grand Parloir du Lycée de Tourcoing, la 3e conférence qu'organise l'Association Amicale des Anciens Elèves du Lycée de Tourcoing. M. Ringot, proviseur du Lycée de Tourcoing, y traitera de « Nîmes et la vie Provençale »

Cette conférence sera réservée aux Anciens Elèves du Lycée, aux fonctionnaires du Lycée et à leurs familles.

HARMONIE DU BLANC-SEAU

A l'occasion de la ducasse, un concert public sera donné par l'Harmonie du Blanc-Seau et la Chorale la « Muse des Travailleurs », sur la place du Blanc-Seau, aujourd'hui samedi, 4 juillet, à 8 heures 3/4 du soir. En voici le programme :

Harmonie du Blanc-Seau. — 1. Allegro militaire (Fargeot). — 2. Ouverture symphonique (Maye). — 3. Faust, suite épisodique (1er et 2e actes) (Gounod).

Chorale la « Muse des Travailleurs ». — 1. Tableaux champêtres, chœur (Ritz). — 2. Le Matin, chœur (Isoré). Solistes : ténor, M. G. Deghouy ; baryton, M. Eugène Vandorpe).

Harmonie du Blanc-Seau. — 4. Nénon de Lenglos, fantaisie (Bouchel). — 5. Les Saltimbanques, opéra (Ganne).

Communiqués divers

DUCASSE DU BLANC-SEAU. — A l'occasion de la ducasse du Blanc-Seau, les commerçants des quartiers organisent une grande Braderie, rue de Mouvaux.

Nombreuses primes aux marchands

AMICALE COLBERT. — Demain dimanche, 5 juillet, tir au foyer de l'Amicale, de dix heures à douze heures. Commissaires de service, Parsy A., Declercq J.

CHEZ LES ANCIENS SOUS-OFFICIERS ET SOLDATS. — Les sociétaires sont convoqués en assemblée générale trimestrielle le dimanche 5 juillet, à six heures du soir, au siège du café du Centre, place de la République.

Ordre du jour : Cotisations. — Compte rendu financier de la caisse de secours. — Remise des livrets aux membres de l'Association amicale. — Communications importantes concernant la Fête nationale.

La commission rappelle que le distribution des prix du concours de dés organisé au profit de la caisse de secours aura lieu au siège le même jour et à la même heure.

UNION SPORTIVE TOURQUENNOISE. — Demain dimanche 5 juillet, au Bains tourquennois, seconde journée des championnats du Nord water polo.

L'équipe première Ustienne rencontrera l'équipe correspondante de la J. A. d'